



1. Introduction

Dans la continuité des actions menées par la CTA sur l'ancienne mandature, nous avons essentiellement axé notre travail sur les relations avec les bassins de vie dans le cadre du transfert de compétence du niveau T3, le développement du PPF dans son intégralité et la création et refonte complète des modules de formation et rubans pédagogiques concernant la formation des arbitres de tout niveau.

La mise en place d'une nouvelle équipe constituée d'anciens membres et l'apport de nouvelles ressources nous ont permis d'assurer une continuité dans le projet arbitrage de la Ligue.

Concernant le transfert de compétence T3 aux territoires, certainement le chantier le plus important pour cette saison, un état des lieux a été fait avec chaque territoire sur la période septembre/octobre 2024 pour définir les conditions et moyens nécessaires au transfert en tenant compte des particularités de chaque territoire. Un accueil encourageant sur cette future collaboration et une volonté réelle d'échanges ont permis une collaboration concertée sur l'ensemble de la saison nonobstant quelques petites incompréhensions concernant l'utilisation des MAD sur les missions déléguées par la CTA aux territoires. La mise en place du nouveau fonctionnement au 01/01/2025 a rendu une réelle autonomie aux territoires en matière de gestion des arbitres JA et JAJ T3. Le rôle des territoires redevient primordial dans la détection des arbitres pour l'accession au PPF arbitrage Ligue.

Deuxième chantier, non sans importance, la conception, création et refonte de tous les modules de formation concernant l'arbitrage.

2. Les salariés

Personnels indispensables au bon fonctionnement de la CTA, les salariés de la CTA étaient représentés par :

- Boris THIEBAULT (CTF Arbitrage 100 %) qui a quitté ses fonctions définitivement début novembre pour une réorientation professionnelle.
- Liam BUY (50 % gestionnaire administratif de la CTA, 50 % chargé de développement arbitrage)
- Erwan PAGANOTTO (100 % technicien de l'arbitrage).

Suite au départ de Boris, les missions ont été réparties par zone géographique permettant ainsi à chacun de travailler plus localement (couverture et organisation des événements PPF, aide au développement des clubs, lien avec les MAD arbitrage territoriales, etc) ceci afin d'éviter des déplacements sur toute la ligue.

Les départements (01, 07/26, 38, 73 et 74) sont suivis par Liam BUY et les départements (03, 15, 42, 43, 63 et 69) sont suivis pour Erwan PAGANOTTO.

Concernant la saison 2025/2026 et compte-tenu de la volonté de Liam BUY de cesser ses activités dans l'arbitrage, la CTA se réorganisera autour d'un seul salarié technique (Erwan PAGANOTTO) qui reprendra l'ensemble des missions en favorisant l'utilisation des compétences se trouvant dans chaque territoire. L'apport d'une salariée aux missions administratives et le transfert de compétences



sur le niveau T3 devrait permettre la bonne réalisation de ces missions. Un constat sera fait fin de saison 2025/2026 pour ajuster, si nécessaire, les moyens sur la partie technique.

3. Le Pôle administratif

Des difficultés liées essentiellement à un manque d'encadrement de notre alternante en lien avec l'arrêt définitif de Boris THIEBAULT qui a nécessité la présence de Liam BUY sur les missions du PPF à 100% alors qu'il était gestionnaire administratif (50%) dans le cadre de son contrat de travail.

Les missions administratives ont été essentiellement assurées par des bénévoles (Michelle CRESSEVEUR, Patrice BARTHELEMY, Frédéric DOURY et Martine THOMAS) que je remercie sincèrement pour leur investissement sur cette saison.

Une attention particulière sera faite sur la gestion des anomalies arbitrage pour la saison 2025/2026, anomalies qui n'ont pas pu être traitées avec le sérieux souhaité par manque de ressources.

De même, un process sera mis en place pour l'ensemble des activations sur Gest'hand de façon à centraliser et contrôler les états (10% des activations sur JA et JAJ non conformes aux réalités de formation ou de suivi de formations).

La mise à disposition d'un secrétariat dès le 01/07/2025 (12H00 hebdomadaires missions CTA) devrait permettre un suivi plus rigoureux des différentes tâches administratives qui incombent à la CTA (Suivi budget, formations, convocations, permanence téléphonique).

4. Le Pôle « Développement et apprentissages

Initialement connu sous l'intitulé Pôle « formations », la FFHB sous l'égide de l'IFFE nous a demandé de ne plus utiliser ce terme car réservé à des organismes de formation étatique.

Conception et création des modules de formation et rubans pédagogiques concernant :

- Les Officiels de table de marque (OTM) nouvelle version,
- Les officiels responsables des espaces de salles et de compétitions (RESEC),
- Les cursus accompagnateur école d'arbitrage (AEA), accompagnateur club (AC), accompagnateur territorial (AT) et animateur d'école d'arbitrage (AE).

Et la refonte totale des modules de formation concernant :

- Les arbitres JA et JAJ T1,
- Les arbitres JA et JAJ T2,
- Les arbitres JA et JAJ T3

1. Formation OTM

Formation 2023/2024 de 25H00 qui passe à 5H00 (2024/2025) permettant à toute personne ayant validé la formation d'officier jusqu'au niveau LBE/D2F (secteur professionnel féminin).

Nécessité d'adapter les contenus en considérant un niveau de pré-requis assez élevé (notions arbitrage, pratique minimale au sein des clubs). Les résultats de la première formation (50%) montrent



bien la difficulté à atteindre le niveau requis en 5H00. Un rattrapage (à charge de la CTA) a permis de porter le taux de réussite à 76%.

14 sessions sur les sites de CHAMBERY - BRON - VALENCE - CLERMONT-FERRAND - AURILLAC – MONTBONNOT.

174 inscrits sur l'ensemble de ces sessions pour 132 réussites et 42 échecs.

Deux animateurs à chaque session.

Je laisse chacun réfléchir au bienfondé de ce nouveau format de formation.

2. Formation adultes JAT1, JAT2 et JAT3

Formation initiale JA T1

Non déclinée cette année car module de formation non construit. Sera dispensée au cours de la saison 25-26 (prévu dans le catalogue des formations en lien avec l'ITFE).

Formation initiale JA T2

1 temps de formation en deuxième partie de saison sur un site de formation (BRON), (13 JA formés encadrés par deux animateurs).

Formation initiale JA T3

Formations déléguées aux comités avec supports de formation rédigés et transmis par la CTA.

(92 JAT3 formés sur l'ensemble des territoires avec 14 validations des acquis d'expérience soit 106 arbitres)

3. Formation jeunes JAJT1, JAJT2 et JAJT3

Formation initiale JAJ T1

2 temps de formation en première partie de saison. Sur trois sites (BRON - MONTBONNOT - CLERMONT FERRAND), au total 25 JAJ formés.

1 animateur par site.

Formation initiale JAJ T2

4 temps de formation, deux en première partie de saison et deux en deuxième partie de saison.

Sur quatre sites (BRON - MONTBONNOT - VALENCE - CLERMONT FERRAND), au total 47 JAJ formés. A chaque fois un animateur par site

Formation initiale JAJ T3

Formations déléguées aux comités avec supports de formation rédigés et transmis par la CTA.

(360 JT3 formés sur l'ensemble des territoires)

4. Formation école d'arbitrage

Changement des modules suite à la modification des parcours décidé par la FFHB.



Accompagnateur école d'arbitrage (AEA)

FOAD 5H00 basé essentiellement sur l'utilisation et la gestion du Temps de Régulation Comportementale (TRC),

Accompagnateur club (AC)

Formation finalisée mars 2025 et proposé aux clubs. 20 inscrits qui ont suivi le premier module en avril 2025.

Animateur école d'arbitrage (AE)

Formation finalisée mars 2025.

Concernant les clubs nationaux n'ayant pas d'animateur d'école d'arbitrage, une formation prévue sur une période de 3 mois a été dispensé en 6 semaines permettant aux inscrits d'obtenir leur certification avant la 31 mai 2025. 7 personnes inscrites et ayant validé cette formation. 3 animateurs.

Dans le cadre des obligations CMCD des clubs nationaux, la CTA a sollicité tous les clubs nationaux ayant un animateur d'école d'arbitrage avec date échéance à la certification au 30/06/2024 (recyclage). 25 clubs ont inscrits un animateur en formation sur 44 personnes recensées.

12 personnes référencées CTA (Ligue et territoires) et ITFE ont participé au jury.

2 échecs et 2 abandons n'ayant pas d'effet sur les CMCD des clubs concernés car plusieurs candidats pour ces mêmes clubs.

Les 58 animateurs d'école d'arbitrage des clubs territoriaux ayant leur date échéance à la certification au 30/06/2024 seront recyclés avant le 31/12/2025 (pas d'impact CMCD sur la saison 2024/2025).

5. Responsable de Salles et d'Espace de Compétitions (RSEC)

Formation finalisée et qui sera dispensée saison 2025/2026 (prévu dans le catalogue des formations en lien avec l'ITFE).

6. Accompagnateur territorial (AT)

Formation finalisée et qui sera dispensée saison 2025/2026 (catalogue des formations).

Reconduction des accompagnateurs (ancienne formule) si 15 rencontres (accompagnements) sur les 3 dernières années N-1, N-2 et N-3.

Si accompagnements < 15 rencontres, nécessité de s'inscrire aux nouveaux cursus de formation.

7. VAE (validation acquis d'expérience)

12 candidats à cette VAE (aussi bien pour JA T3 que JA T2), il reste deux candidats à valider en début de saison 25-26 (du fait d'un manque de ressources de validation et aussi du fait que ces deux candidats avaient des disponibilités disparates).

Deux animateurs pour chaque validation.

8. Webinaires

* **Webinaire 1** ==> Protocole d'avant match

Participation de 30 T1 (en deux temps) et de 61 T2 (en deux temps)



* **Webinaire 2** ==> Connaissance du code de l'arbitrage

Participation de 32 T1 (en deux temps) et de 53 T2 (en deux temps)

A chaque temps, deux animateurs.

Un grand merci aux bénévoles du pôle « Développement et apprentissages » pour le travail pharaonique concernant la conception et la mise à jour de l'ensemble des modules de formation et rubans pédagogiques (Arnaud RICHIN, Serge ALLEYRON-BIRON, Erwan PAGANOTTO, Ludovic FARGE, Romain DUREAU, Amel GINER, Ruddy ROME et Jean-François BERGOEND) sans oublier Philippe SOUPIROT (ITFE) avec qui la collaboration a été totale et de toute confiance.

5. Pôle École d'arbitrage

Pôle qui sera intégré au pôle « Développement et apprentissages » saison 2025/2026 avec une personne en charge d'une équipe territoriale (1 animateur référent école d'arbitrage par territoire).

Etat des lieux fait en relation avec les territoires en début de saison qui nous a permis de recenser 90 animateurs d'école d'arbitrage actifs.

Les animateurs référents territoriaux auront pour mission d'aider les clubs au développement de leur école d'arbitrage avec la mise en place de « fiches procédure » adaptables à chaque club en fonction des ressources existantes, ceci afin d'uniformiser la structuration des écoles d'arbitrage.

Ces référents seront formés pour animer la formation « animateur école d'arbitrage » pour la dispenser dans les territoires et ainsi éviter des déplacements trop importants sur l'ensemble de la ligue (volonté de transfert des formations aux territoires par des personnes référencées et validées par la CTA et l'ITFE).

6. Pôle « Désignations »

Désignations des arbitres adultes Ligue effectuées par François MANGIONE en relation avec Thierry SCHUTTERS et David MARTINEZ en charge des accompagnateurs.

Désignations à 25 jours pour les délégations FFHB sur les niveaux N3MASC et N2FEM.

L'ensemble des désignations déléguées par la FFHB ont été réservées au PPF G2A (Groupe Avenir) sur la totalité de la saison sauf le 26/04/2025 où la FFHB a imposé la mise au repos de ces arbitres pour préparer les épreuves finales de fin de saison (Inter-ligues, Inter-Pôles, Finalités et Coupe de France). Les désignations accompagnateurs sont faites par David MARTINEZ avec un groupe limité d'accompagnateurs (Accompagnateurs nationaux ou anciens nationaux).

Désignation à 20 jours pour l'ensemble des désignations sur les niveaux PN MASC, PN FEM, EXC MASC et HON MASC.

Les JAT1

49 JAT1 âgés de 20 à 63 ans (moyenne de 40 ans) qui ont arbitré 1092 rencontres (81 de niveau national, 775 de niveau régional et 236 de niveau territorial).



Ils ont réalisé entre 2 et 47 arbitrages ; 2 JAT1 (4%) réalisent moins de 7 arbitrages sur la saison.

6 femmes (12% de l'effectif JAT1) qui ont réalisé 147 arbitrages (24 de moyenne).

43 hommes qui ont réalisé 945 arbitrages (22 de moyenne).

Les JAT2

116 âgés de 19 à 68 ans (moyenne de 36 ans) qui ont arbitré 3800 rencontres (6 de niveau national, 1265 de niveau régional et 704 de niveau territorial).

Ils ont réalisé entre 2 et 47 arbitrages. 15 JAT2 (13%) réalisent moins de 7 arbitrages sur la saison.

20 femmes (17% de l'effectif JAT2) qui ont réalisé 257 arbitrages (13 de moyenne).

47 hommes qui ont réalisé 1718 arbitrages (18 de moyenne).

Sur ces 116 JAT2, 13 étaient en formation sur ce grade cette saison 2024/2025.

Les JAT3

393 âgés de 18 à 74 ans (moyenne de 34 ans) qui ont arbitré 3800 rencontres (20 de niveau national, 616 de niveau régional et 3165 de niveau territorial).

Ils ont réalisé entre 0 et 40 arbitrages. 29 (7%) n'ont pas effectué d'arbitrage sur la saison 2024/2025.

172 JAT3 (44%) réalisent moins de 7 arbitrages sur la saison.

93 femmes (24% de l'effectif JAT3) qui ont réalisé 650 arbitrages (7 de moyenne).

300 hommes qui ont réalisé 3151 arbitrages (10 de moyenne).

Sur ces 393 JAT3, 92 étaient en formation sur ce grade cette saison 2024/2025 (+ VE 14)

Désignations à 20 jours pour les JAJ du PPF faites par Darren MEPEOU sur le niveau -18CF MASC et -17CF FEM. Darren désigne aussi les accompagnateurs du PPF Pré-avenir (groupe limité d'accompagnateurs de niveau territorial)

Les JAJT1

44 jeunes nés entre 2001 et 2010 qui ont arbitré 863 rencontres (365 de niveau national, 377 de niveau régional et 121 de niveau territorial). Ils ont réalisé entre 1 et 38 arbitrages. 2 JAJT1 (4%) réalisent moins de 5 arbitrages sur la saison.

6 filles (14% de l'effectif JAJT1) qui ont réalisé 131 arbitrages (22 de moyenne)

38 garçons qui ont réalisé 732 arbitrages (19 de moyenne) 2 nés en 2001, 1 né en 2003, 8 nés en 2004, 8 nés en 2005, 8 nés en 2006, 10 nés en 2007, 4 nés en 2008, 2 nés en 2009, 1 né en 2010.

Sur ces 44 JAJT1, 25 étaient en formation sur ce au grade cette saison 2024/2025



Les JAJT2

84 jeunes nés entre 2003 et 2013 qui ont arbitré 789 rencontres (42 de niveau national, 496 de niveau régional et 251 de niveau territorial). Ils ont réalisé entre 0 et 29 arbitrages. 13 JAJT2 (15%) réalisent moins de 5 arbitrages sur la saison.

24 filles (29% de l'effectif JAJT2) qui ont réalisé 202 arbitrages (10 de moyenne)

38 garçons qui ont réalisé 587 arbitrages (10 de moyenne) 1 né en 2003, 3 nés en 2004, 7 nés en 2005, 9 nés en 2006, 20 nés en 2007, 15 nés en 2008, 19 nés en 2009, 9 né en 2010, 1 né en 2013.

Sur ces 84 JAJT2, 47 étaient en formation sur ce grade cette saison 2024/2025

Désignations territoriales (JAT3 et JAJT3) faites par des bénévoles dans chaque territoire.

Certainement le niveau où nous avons rencontré le plus de difficulté cette année de part la diversité des procédés ou habitudes dans chaque territoire. De même sur les désignations des accompagnateurs où les ressources locales sont sollicitées tous les week-ends. Accompagnements essentiellement de sécurisation sur cette catégorie.

Une méthodologie unique (procédé, conditions de désignations, règles de cumul, etc) sera mise en place saison 2025/2026 avec les personnes en charge des désignations T3 (existantes et nouvelles ressources) afin d'harmoniser la situation.

Les JAJT3

563 jeunes nés entre 2001 et 2019 qui ont arbitré 789 rencontres (17 de niveau national, 1059 de niveau régional et 2520 de niveau territorial). Ils ont réalisé entre 0 et 26 arbitrages. 219 JAJT3 (39%) réalisent moins de 5 arbitrages sur la saison.

165 filles (29% de l'effectif JAJT3) qui ont réalisé 924 arbitrages (5,6 de moyenne).

396 garçons qui ont réalisé 2677 arbitrages (6,8 de moyenne) 1 né en 2001, 1 né en 2002, 3 né en 2003, 14 nés en 2004, 20 nés en 2005, 33 nés en 2006, 74 nés en 2007, 89 nés en 2008, 122 nés en 2009, 109 né en 2010, 81 nés en 2011, 12 nés en 2012, 2 nés en 2013 et 1 né en 2019.

Sur ces 563 JAJT3, 360 étaient en formation sur ce grade cette saison 2024/2025

Concernant les désignations et délégations FFHB, la totalité des rencontres sur les niveaux N3MASC, N2FEM, PN MASC, PN FEM, EXC MASC et HON MASC. ont été couvertes (100%).

Concernant les désignations adultes territoriales (JAT3), 90% des rencontres ont été couvertes obligeant certains territoires à faire doubler, voir tripler les arbitres sur un même week-end. Un grand merci à ces arbitres totalement investis et disponibles.

Concernant les désignations jeunes territoriales (JAJT3), 70% des rencontres ont été couvertes. Une véritable réflexion est nécessaire sur ce niveau, où les arbitres sont tous joueurs avec des disponibilités à J-3 obligeant les responsables des désignations à appelé individuellement chaque arbitre car aucune disponibilité est renseigné sur l'hand.

Un grand merci à François MANGIONE, Thierry SCHUTTERS, David MARTINEZ, Darren MEPEOU et tous les responsables de désignations territoriales qui passent un temps conséquents sur cette mission.



7. Pôle « Offres de pratique »

Pôle qui sera intégré au pôle « Développement et apprentissages » saison 2025/2026 avec le Beach, le hand-sourds et le handfauteuil.

Beach, évènement de fin de saison avec un encadrement assuré par Ruddy ROME, accompagnateur national d'arbitres de Beach. Activité en plein essor.

Hand-sourds, 2 rencontres sur l'année avec désignations des arbitres. Actuellement 3 binômes d'arbitres spécialisés sur cette pratique.

Handfauteuil, gros développement en 2024/2025 sur cette offre de pratique.

Participation à l'Euro Hand 4 All, tournoi international (20/21 juin 2025) regroupant les 6 meilleures équipes mondiales à Ecully.

Arbitrages assurés par un binôme international portugais et 2 binômes AURA dont 1 jeune binôme potentiel FFHB (Elvanaelle FARGE/Grégory BENOIT).

Nous avons participé à l'ensemble des compétitions de handfauteuil de la saison (Hand Immo Tour, championnat ligue AURA, tournoi Clermont (25 mai 2025) avec une session spécifique de formation pour le développement de l'arbitrage.

Il est nécessaire de commencer à réfléchir sur une réglementation (projet AG 2026) concernant l'ensemble de la tarification liée à ces offres de pratique, réglementation indispensable pour au bon développement de ces pratiques.

Un grand merci au responsable de ce pôle Stéphane VAUJANY, à Darren MEPEOU responsable Handfauteuil et Yves MONTANGERANG, responsable Hand-sourds pour leur investissement sur ces nouvelles pratiques.

8. Pôle « Féminisation »

Le pôle a organisé deux évènements majeurs :

ROANNE, le 15/02/2025 avec 4 rencontres féminines avec désignations et valorisations des arbitres féminines en présence d'autorités locales.

LYON, le 19/04/2025 avec 7 rencontres féminines avec désignations et valorisations des arbitres féminines.

Finalisation de la journée avec deux délégations FFHB (N3MASC et N2FEM) arbitrées par deux binômes AURA féminin T1N (accession niveau fédéral)

Grosse couverture médiatique avec la participation du pôle féminisation de la FFHB (valorisation 10 tenues arbitrage), du pôle « Performance sociale » de la Ligue avec SAMSON Denis et du pôle féminisation de la Ligue avec Leila PERCHET, (valorisation des bénévoles de cette journée 30 tee-shirts).

Tous mes remerciements aux clubs de ROANNE et HBC LYON pour leur implication dans ces évènements.



Une attention particulière et mes sincères remerciements pour la merveilleuse équipe qui gère et valorise ce pôle (Elina LONJON, Jeannette BONNEAU, Laurine DORE, Mélina MAULUS, Anaïs CHARNAISSE et Amel GINER).

9. Pôle Équipements

Mise en place d'une boutique CTA avec Espace Sports Cotières permettant à chaque arbitre ou licenciés (ouverte à tous) de bénéficier d'une remise de 30 % sur une gamme de produits liés à l'arbitrage.

Un grand merci à Christophe VICARD en charge de la création et du suivi de cette boutique qui nous permet de valoriser nos JAJ dans le cadre de leur participation aux différentes compétitions du PPF.

10. Service Communication

Un grand merci à Sophie ARDAIN et Fanny LARMANDE pour la communication faite sur l'ensemble des actions de la CTA.

11. Pôle « Parcours de Performance Fédéral

Le PPF a pour objectif de détecter, de former et d'accompagner les arbitres à potentiel vers le niveau fédéral au travers d'une formation renforcée.

Dans la réalisation des missions du PPF, les territoires ont reçu délégation des missions de la CTA par la mise à disposition de personnels (CTF, salariés comités, salariés clubs, auto-entrepreneurs) moyennant rémunérations (équivalent 1ETP 1600 heures pour la saison).

Départements	Nombre de bassin de vie	Heures attribuées
01	4	187
03	2	90
15	2	225
07/26	5	88
38	4	187
42	2	99
43	2	99
63	2	90
69	6	270
73	2	88
74	2	99
TOTAL	33	1522

Actuellement la concentration de l'ensemble des heures disponibles sur une seule ressource dans certains territoires ne permet pas la bonne réalisation des missions conformément aux attendus.

Certaines MAD seront ajustées au début de la saison 2025/2026 avec l'apport de nouvelles ressources qui ont manifesté le souhait de travailler avec la CTA.



Une tournée de l'ensemble des territoires sera faite dès septembre 2025 pour mettre en place ces conventions de partenariat.

Une attention particulière sera faite sur ces MAD nécessitant un suivi rigoureux tant technique que financier, en relation avec la DRH (nouvellement recrutée) et le secrétariat de la CTA.

Organisation du PPF

Le T1N (niveau d'arbitrage désignations fédérales sur N2FEM et N3MASC) regroupe les arbitres en finalisation de formation pour une accession au niveau fédéral l'année N+1.

Cette année, deux binômes féminins constitue ce groupe de performance :

- Elina LONJON /Jeannette BONNEAU
- Laurine DORE /Mélina MAULUS

Sous la houlette d'un tuteur référencé au sein de la FFHB David MARTINEZ.

Le G2A (niveau d'arbitrage N2FEM, N3MASC et +16 REG), ce groupe a vocation à fournir les futurs arbitres fédéraux après un passage en T1N qui constitue le dernier palier d'accession. Chaque binôme est accompagné par un tuteur tout au long de la saison.

Pour la saison 2024/2025, le groupe était composé de 10 binômes :

Alexandre BAFOIL		Jules BARRA		Tuteur : Stéphane VAUJANY
Amaury BELAIR		Clément JULLIAND		Tuteur : Jean-François BERGOEND
Olivier BERTHEAS		Hugo GRAPELOUP		Tuteur : Arnaud RICHIN
Thomas BIOUD		Mathis POUZET		Tuteur : Manuel VASSERE
Tristan BOYER		Léo REBOIS		Tuteur : Pierre BOYER
Killian DANIEL		Noah SILLAIRE		Tuteur : Julien VESSILIER
Axel DAVID		Enzo DAVID		Tuteur : Joel GUENOUNE
Guillaume LEBEL		Matthew SLAWIKOWSKI		Tuteur : Thierry SCHUTTERS
Antoine ROBINE		Christophe MONTIS		Tuteur : VUAGNOUX Jean-Daniel
Antonin VAN DER STRAETEN		Clarence MERLOZ		Tuteur : ZAROURI Mounir



Le nombre de binôme montre le travail de qualité réalisé par l'ancienne équipe. Notre volonté est d'accentuer les moyens mis en œuvre sur le PPF pour augmenter le nombre de binômes de qualité et ainsi renouveler certains binômes (T1 et T2) souhaitant prendre d'autres orientations handballistiques (encadrement, formations, arrêts de carrière, etc).

Le Pré-Avenir (niveau d'arbitrage -18CF MASC et -17CF FEM) est le groupe dans lequel les jeunes arbitres accentuent leur formation (essentiellement des JAJT2 qui prépare la formation JAJT1) pour intégrer le G2A. Géré par Darren MEPEOU, ce groupe était formé cette année de 10 binômes.



LIGUE AUVERGNE
RHÔNE ALPES
FFHANDBALL

PPF PRÉ-AVENIR 2024 - 2025

 JARRY Titouhan EAMHB	 VIELZEUF Enzo EAMHB	 SERVAGE Noa VIZILLE	 SARLIN Alycia VIZILLE	 CHIRAT Johann MEXIMIEUX	 MARIN Baptiste MEXIMIEUX	 FARGE Elvanaëlle ST-GENIS LAVAL	 BENOIT Gregory ST-GENIS LAVAL
 CASTELLA Yan ROANNE	 WESTERMANN Paul ROANNE	 GOMET Sacha HANDBALL CLUB BOURGETAIN	 KERVAZO Yanis HANDBALL CLUB BOURGETAIN	 JANTI Mathis AIX EN SAVOIE	 CHAUVIN OZIL Noam AIX EN SAVOIE	Responsable du groupe  MEPEOU Darren ROANNE	
 CHEVALIER Aurélien CROLLES / MEYLAN	 GAIDET Elsa CROLLES / MEYLAN	 ACCOLAS-RIVIERE Cléo EDSM	 LAMACHI Younes EDSM	 BARTOLI Anatole YSSINGEAUX	 ECHALIER Lucas YSSINGEAUX		

Le groupe Initial dans lequel nous retrouvons les arbitres JAJT3 à potentiel détectés par les territoires et qui entrent en formation initiale JAJT2.

Après quatre ans de fonctionnement en collaboration avec Liam BUY, Rémi JARDILLIER a fait le bilan du PPF initial qui l'a amené à repenser les choses autrement.

La détection se passait de septembre à janvier, pour un travail formatif de février à juin. Ce constat a mis en évidence la perte de cinq mois de temps de formation par saison.

De ce fait en concertation avec le bureau exécutif de la CTA, il a été décidé de mettre le PPF initial en sommeil sur la saison 2024/2025 pour réfléchir à une nouvelle organisation favorisant la détection de ces arbitres, non sans suivre les arbitres JAJT3 que les territoires avaient détectés.

La commande était d'optimiser le temps de formation ainsi que la qualité des interventions qui peuvent être menée sur ce groupe. Un nouveau programme finalisé et validé sera mis en application dès le début de saison 2025/2026 et l'apport de nouvelles ressources (3 personnes supplémentaires) sur ce groupe est déjà finalisé.

Un grand merci à Pascal LESAGE, Mathis TISSIER, Darren MEPEOU, Rémi JARDILLIER, Liam BUY, Erwan PAGANOTTO et l'ensemble des arbitres du PPF pour leur investissement et disponibilités.



12. Les référents territoriaux

Elus au sein de leur territoire, les référents élus arbitrage ont joué un grand rôle dans la transmission des compétences arbitrales du niveau T3.

12 territoires, 12 particularités géographiques mais une seule ligue.

Merci à chacune, chacun, pour votre compréhension, votre bienveillance, votre adaptabilité, votre engagement et votre personnalité qui ont permis des échanges cordiaux (pour certains un peu plus virils) mais toujours dans l'intérêt du projet arbitrage. J'ai particulièrement apprécié votre franchise et espère avoir répondu à vos attentes même si je sais que certaines n'ont pas abouties au principe d'uniformisation des procédés et protocoles.

Un effort particulier sera fait sur cette fin de saison pour accompagner le comité de l'Allier dans sa reconstruction.

13. Conclusion

Le nouvel organigramme de la CTA sera disponible sur le site de la ligue dès septembre 2025 après validation par le Conseil d'administration.

Après une première année des plus denses tant sur l'état des lieux que sur le transfert de compétences du niveau T3 aux territoires, nous souhaitons continuer à structurer la CTA avec l'apport de nouvelles ressources de tout territoire (Technique, administratif et arbitrage) et ainsi répondre le plus rapidement aux demandes des clubs pour les aider au développement de l'arbitrage et ainsi améliorer les conditions d'exercice de l'arbitrage tous les week-ends dans tous les championnats. Cette amélioration ne pourra se faire sans l'amélioration des comportements dans les gymnases, principale raison de l'arrêt ou à la démotivation de nos jeunes arbitres. Comptant sur votre participation à l'amélioration de ces conditions.

Bonne saison 2025/2026.

Laurent PFEIFFER, Président de la CTA AURA.